

Procédure d'inscription à un enseignement dispensé par la Faculté des sciences économiques de l'UniNE et validation des crédits

1. L'étudiant s'adresse au [conseiller aux études de la Faculté des sciences économiques](#) pour toutes les questions relatives aux cours. Cette démarche n'est pas nécessaire pour les étudiants inscrits dans les programmes conjoints (**MEOP, MScIS**) ou en partenariat (**Master en journalisme et communication**)
2. L'étudiant procède à son [inscription en ligne auprès du Bureau mobilité](#).

L'inscription en ligne ne signifie pas que l'étudiant est inscrit d'office aux cours. Il recevra les jours suivant son inscription des identifiants qui lui permettront de s'inscrire aux cours et examens via le logiciel de gestion d'études IS-Academia.

3. L'étudiant procède à son inscription aux enseignements et examens auprès de la Faculté des sciences économiques, via le logiciel de gestion des études IS-Academia en respectant les délais.
4. Suite à la publication des notes, la faculté émet un relevé officiel de notes/appréciations (échoué/réussi) à l'attention de l'université d'origine. Ce relevé est transmis par l'étudiant au secrétariat de sa faculté d'origine. Les notes seront portées sur le supplément au diplôme émis par la faculté d'origine.

*Dans le cas des programmes conjoints (**MEOP, MScIS**) ou en partenariat (**Master en journalisme et communication**), les facultés partenaires se transmettent directement les résultats d'examens.*

[Faculté des sciences économiques - UNINE](#)

[Bureau mobilité - UNINE](#)